

L'effort financier du contribuable municipal pour la culture

par

Serge Bernier, professeur associé

 au Département des études en loisir, culture et tourisme
 de l'Université du Québec à Trois-Rivières

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) a diffusé récemment les résultats 2008 de son enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture. L'OCCQ avait publié de tels résultats en 2007 pour la première fois, résultats auxquels l'OQL a d'ailleurs consacré un bulletin¹, mais, avec la publication des résultats de 2008, l'OCCQ en est arrivé à une couverture complète des dépenses culturelles de fonctionnement des municipalités québécoises.

À cause de la structure de la comptabilité municipale en vigueur en 2007, les frais de financement n'avaient pu être mesurés puisque les municipalités ne disposaient pas de cette information. Or, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a modifié cette structure en 2008, et les municipalités sont maintenant en mesure de fournir cette information, que l'Observatoire s'est empressé de colliger.

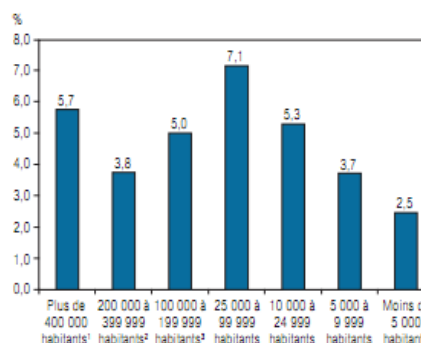
Ajoutés aux services rendus et aux frais généraux, les frais de financement viennent compléter les catégories de dépenses mesurées par l'enquête. On ne peut donc comparer les dépenses totales publiées pour ces deux années, mais la comparaison des données de 2008 avec celles de 2007 demeure valable pour les services rendus et les frais de gestion.

Il faut aussi tenir compte du fait que la population de la Ville de Terrebonne était inférieure à 100 000 habitants jusqu'en 2007, mais que cette municipalité fait maintenant partie du groupe des 100 000 à 199 999 habitants depuis 2008. Ce changement a évidemment un impact sur les résultats de cette classe de population, et il faut en tenir compte dans l'interprétation des résultats de 2007 et de 2008.

LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ONT CONSACRÉ 628,8 M\$ À LA CULTURE EN 2008

Dans l'ensemble, les municipalités québécoises ont consacré 628,8 M\$ à la culture en 2008. En chiffres absolus, les municipalités de plus de 400 000 habitants comptent pour la plus grande proportion (46,5 %) avec des dépenses de 292,3 M\$, mais c'est avec la part des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité que nous obtenons un indicateur intéressant de l'effort relatif de chaque groupe de municipalités.

Figure 1
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité, Québec, 2008



1. Incluent Montréal et Québec.
 2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.
 3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
 Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui affectent la plus grande part (7,1 %) de leur budget de fonctionnement à la culture, comparativement à 5,1 % pour l'ensemble des municipalités. Elles sont suivies des municipalités de 400 000 habitants et plus (5,7 %) et des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (5,3 %). Viennent ensuite les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (5,0 %), celles de 200 000 à 399 999 habitants (3,8 %) et celles de 5 000 à 9 999 habitants (3,7 %). Les municipalités de moins de 5 000 habitants ferment la marche avec 2,5 % de leurs dépenses de fonctionnement consacrées à la culture.

HAUSSE DES DÉPENSES EN SERVICES RENDUS

Les services rendus à la population concernent les diverses prestations de services municipaux, tels la bibliothèque, le patrimoine, les événements culturels, les subventions aux artistes et autres. Bien que l'on ne puisse comparer les dépenses totales en 2007 et 2008, les frais de financement n'ayant pas été mesurés en 2007, il est possible de comparer la prestation de services rendus en 2007 et 2008. On observe ainsi une dépense totale en services rendus de 487,8 M\$ en 2008 par rapport aux 456,1 M\$ de 2007, soit une augmentation appréciable de 6,9 % d'une année sur l'autre, de loin supérieure à la hausse du taux d'inflation durant la même période.

Deux faits méritent d'être notés ici. D'abord, bien que l'ensemble des dépenses en services rendus ait augmenté sensiblement, les sommes consacrées aux bibliothèques publiques sont restées à peu près les mêmes, soit 226,4 M\$ en 2007 et 226,2 M\$ en 2008. Cependant, les sommes consacrées aux arts et lettres ont connu une importante augmentation de 21,0 %, passant de 71,4 M\$ à 86,3 M\$; les arts et lettres forment ici un regroupement de domaines qui inclut les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia. Il est intéressant de noter qu'on y trouve des dépenses d'activités culturelles ayant un caractère de permanence.

Tableau 1 Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel et la taille de la municipalité, Québec, 2007 et 2008

Domaine culturel	Dépenses		2008 / 2007
	2007	2008	
	\$		%
Bibliothèques	226 447 911	226 240 515	-0,1 %
Patrimoine, art public et design	87 296 245	91 198 090	4,5 %
Arts et lettres	71 377 228	86 300 750	20,9 %
Autres domaines	70 960 372	83 968 846	18,3 %
Total	456 081 756	487 708 201	6,9 %

MONTRÉAL ET QUÉBEC CONSACRENT À LA CULTURE 136,39 \$ PAR HABITANT EN MOYENNE

La dépense culturelle par habitant est un bon indicateur pour comparer l'effort relatif des différents groupes de municipalités quant à leurs dépenses au titre de la culture. On remarque alors d'importantes différences selon la taille de la municipalité. Les deux plus grandes municipalités, soit Montréal et Québec, dépensent beaucoup plus que les municipalités de toutes les autres catégories avec une dépense totale moyenne (services rendus, frais de financement et d'amortissement, et frais généraux) par habitant de 136,39 \$. Encore ici, il ne faut pas comparer ce montant avec les dépenses par habitant publiées par l'OCCQ pour 2007 parce que celles-ci n'incluaient pas les frais de financement et d'amortissement.

Tableau 2 Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon la taille de la municipalité, Québec, 2008

	Dépense par habitant \$
Toutes les municipalités	81,83
Plus de 400 000 habitants	136,39
200 000 à 399 999 habitants	62,04
100 000 à 199 999 habitants	75,32
25 000 à 99 999 habitants	83,74
10 000 à 24 999 habitants	70,50
5 000 à 9 999 habitants	44,47
Moins de 5 000 habitants	26,90

L'effort des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants mérite aussi d'être souligné avec des dépenses de 83,74 \$ par habitant.

L'EFFORT FINANCIER DU CONTRIBUABLE MUNICIPAL
La dépense par habitant, calculée à partir des dépenses totales, nous donne un aperçu du financement de l'ensemble de l'offre culturelle municipale. Or, du côté de la provenance des fonds, ce financement a quatre sources possibles, soit la contribution municipale, la vente de biens et services, les subventions octroyées par les gouvernements du Québec et du Canada, et, enfin, des revenus divers. Si nous voulons mesurer l'effort financier réel d'une municipalité pour la culture, une façon consiste à calculer la contribution municipale moyenne par habitant, c'est-à-dire combien chaque citoyen, à même ses taxes et impôts fonciers, paie pour la culture.

enfin, les municipalités de moins de 5 000 habitants avec 24,76 \$ par habitant.

L'effort financier moyen pour la culture des citoyens de la métropole et de la capitale arrive donc loin en tête. On trouve une explication probable à cela dans la forte présence d'organismes patrimoniaux et d'institutions muséales dans ces deux municipalités.

RÉFÉRENCE : Bernier, S. (2010). *Les dépenses culturelles des municipalités en 2008*. Observatoire de la culture et des communications du Québec (68). 24 pages. http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo68.pdf

Tableau 10

Contribution municipale et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec, 2008¹

	Population totale n	Contribution municipale	
		Totale	Par habitant
		\$	
Plus de 400 000 habitants ²	2 144 827	234 451 799	109,31
200 000 à 399 999 habitants ³	865 561	47 504 514	54,88
100 000 à 199 999 habitants ⁴	661 666	39 958 263	60,39
25 000 à 99 999 habitants	1 368 470	97 504 668	71,25
10 000 à 24 999 habitants	875 721	54 846 235	62,63
5 000 à 9 999 habitants	502 656	18 963 411	37,73
Moins de 5 000 habitants	1 264 509	31 315 501	24,76
Total	7 683 410	524 544 390	68,27

1. L'univers d'enquête porte sur les municipalités locales (à l'exclusion des municipalités de village cri, naskapi et nordique). Il ne couvre pas les territoires autochtones et les territoires non organisés.

2. Incluent Montréal et Québec.

3. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

On constate que les citoyens des municipalités de plus de 400 000 habitants ont payé en moyenne 109,31 \$ pour la culture en 2008. Ils sont suivis des citoyens des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (71,25 \$), des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (62,63 \$), des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (60,39 \$) et des municipalités de 200 000 à 399 999 habitants. Les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants viennent ensuite avec 37,73 \$ par habitant et,